

vendre à la côte voisine le produit de la pêche. Cette année l'importante mission de commissionnaire avait été confiée au bon Jacques, vrai type de droiture et de simplicité.

Au jour où nous nous trouvons, après avoir fait sa prière à Dieu pour le succès de sa campagne, Jacques traverse le bras de mer qui le sépare des côtes de la France, et arrive au marché dont il cherche toujours à recueillir les plus intéressantes nouvelles pour raconter à la veillée. Celles qui circulent en ce moment, sont assurément les plus intéressantes de toutes pour des cœurs chrétiens, puisqu'elles ont rapport à Rome et au Souverain Pontife. Les uns parlent d'une défaite plus glorieuse que la victoire, puisque aucun n'avait reculé devant la palme du martyr, seule manière qui lui restât de protester contre les spoliations accomplies à l'égard du Père commun.....

On raconte aussi que le Saint-Père, abandonnant aux nécessités absolues de son gouvernement le produit du *Denier de Saint-Pierre* dont le généreux élan nous rapporte aux premiers siècles de l'Eglise, n'ayant plus rien, avait livré tous les objets laissés dans son palais, pour une loterie dont le produit serait exclusivement conservé pour secourir ses enfants les plus malheureux. On ajouta que chaque *billet* était de vingt sous et que tous pouvaient en prendre.

Jacques qui, plus d'une fois, avait regretté que son jeune âge ne lui eût pas permis de solliciter l'honneur d'être à Castelfidardo, sentit battre son cœur, en apprenant qu'avec vingt sous on pouvait encore témoigner de son dévouement à la cause sainte ; mais *vingt sous !* comment jamais réunir semblable somme en dehors des plus absolues nécessités de la pauvre famille ?...

Jacques s'adressa, comme toujours, à ses deux bonnes mères du ciel : la très-sainte " Vierge Marie, et Madame sainte Anne d'Auray," les pria de lui suggérer le moyen d'acquérir aussi un " billet de la loterie pontificale " au nom de la pauvre famille !... Quel bonheur pour tous si